

Sigoyer Hautes-Alpes



Bulletin Municipal N°35 - Janvier 2013

Les enseignantes et les élèves de l'«école» remercient chaleureusement la municipalité, l'hôtel Muret, la boulangerie Rambaud et tous les habitants qui ont soutenu et soutiennent les projets de l'école.



LE MOT DU MAIRE ...

Les années se suivent et, très souvent, se ressemblent.

Ainsi la réforme territoriale et la création de la communauté d'Agglomération autour de Gap ont de nouveau été débattues au sein du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire. En l'absence d'un minimum de concertation et donc d'un projet que pourrait porter cette nouvelle structure le Conseil Municipal, à l'unanimité, et le Conseil Communautaire, à une très large majorité (6 pour, 20 contre, 5 abstentions et 6 refus de vote), ont rejeté le nouveau périmètre proposé par l'Etat incluant la ville de Gap, les neuf communes de l'Avance et les quatorze communes de la CCTB.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours.

La sécheresse de l'été 2011 avait engendré quelques moments difficiles dans la distribution de l'eau potable. Celle de l'été 2012 n'a pas eu les conséquences que l'on pouvait craindre. Les travaux réalisés sur le réseau, qui se poursuivront en 2013, ont permis d'améliorer la situation.

Pour autant l'eau potable reste un bien précieux qu'il convient de ne pas gaspiller, même si la neige, malgré tous ses inconvénients, assure l'alimentation des nappes phréatiques.

Je vous souhaite une année 2013 constructive et heureuse.

Maurice Ricard



Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à partager un moment autour du gâteau des rois
Avec la participation de la chorale des "manque pas d'air » .

Salle des deux Céüze
Le samedi 19 janvier 2013 à 15h00

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....P 1

AU FIL DES RÉUNIONS.....P 3

COMMUNIQUER.....P 14

LE COIN DES ASSOCIATIONS.....P 23

VIE ECONOMIQUE.....P 33

LE COIN DE L'ÉCOLE..... P 34

VOUS AVEZ LA PAROLE..... P 46

ETAT CIVIL..... P 47

PAGE PRATIQUE..... P 48

Rédacteur en chef : Maurice Ricard.

Équipe de Rédaction : Maurice Ricard, Bernard Ducourant, Vincent Fernandez, et Jacques Michalinoff

Montage : Bernard Ducourant, Maurice Ricard

Reproduction et assemblage : A L'ATELIER, 33 Bd de la libération à GAP, 04.92.52.60.45

AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 22 juin 2012

Décisions prises :

♦ PFAC :

Le Code de la santé publique a créé la **Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)**, avec entrée en vigueur au 1er juillet 2012, en remplacement de la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) qui est supprimée à compter de cette date. Le montant de la PRE est actuellement de 2500,00 euros sur la commune, par délibération, la PFAC est instituée sur le territoire de la commune de SIGOYER à compter du 1er juillet 2012.

La PFAC est due par les propriétaires d'immeubles d'habitation dès lors que les eaux usées supplémentaires sont rejetées dans le réseau public de collecte, sauf si ces propriétaires sont redevables de la PRE au titre d'un permis de construire correspondant à une demande déposée avant le 1er juillet 2012.

La PFAC est exigible à la date du raccordement de l'immeuble au réseau de collecte. Le montant de la PFAC est fixé à 2500 euros par maison individuelle ou par logement.

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité

♦ Mise à jour des effectifs :

En raison de l'augmentation de la charge de travail du service technique, liée à l'évolution démographique de la commune, la nécessité de créer un emploi à temps complet d'adjoint technique principal s'est avérée. Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique principal permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires. Accepté par Jean-François Tourrés (adjoint technique principal à mi-temps).

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er juillet 2012

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoint technique

Grade : Adjoint technique territorial principal 1ere classe : - ancien effectif : 0.5
- nouvel effectif : 1

Adopté à l'unanimité

♦ SIE et SIntEP

Le syndicat intercommunal d'électrification de Tallard demande de se prononcer sur la création du syndicat intercommunal d'éclairage public de Tallard (SIntEP) et sur l'adoption du projet de statuts. Il est précisé que cette nouvelle structure aura pour seule compétence l'éclairage public (optimisation du matériel existant, extension des réseaux, mise aux normes des installations et pose de matériel à faible consommation) et aura, entre autres ressources, le versement d'une cotisation annuelle constituée de la part reversée par le SyME05 (Syndicat Mixte d'Electrification des Hautes-Alpes) aux communes.

-Considérant que la commune a déjà engagé depuis 2010, individuellement, les travaux de mise en œuvre des recommandations du diagnostic de maîtrise d'énergie sur son réseau d'éclairage public et que son entretien a toujours fait l'objet d'interventions ponctuelles prises en charge par la commune,

AU FIL DES REUNIONS ...

-Sachant qu'il en avait été débattu en séance du conseil municipal du 19 octobre 2011 et qu'il avait été clairement défini que la commune ne souhaitait pas adhérer à une nouvelle structure découlant du SIE,

le conseil décide de ne pas adhérer au SIntEP de Tallard et d'émettre un avis défavorable aux statuts au motif qu'ils prévoient l'intégration de la commune de SIGOYER dans le syndicat.

Questions diverses :

♦ Cantine scolaire :

A la demande de certains conseillers municipaux, il est décidé de faire appel à 3 prestataires de service (Les établissements Martin Esmieu, l'auberge du pic de Crigne et le restaurant Muret), suivant un cahier des charges précis : prestation de confection et de livraison de repas pour enfants en liaison froide et chaude, sur le site de SIGOYER (place du village) et pour une quantité d'environ 3000 repas/an, soit 23/jour en moyenne.

Produits en circuits courts, agriculture biologique ou raisonnée, prise en compte de la saisonnalité, traçabilité indispensable.

Critères de sélection des offres : Adéquation de l'offre avec le cahier des charges (60%) et Prix (40%).

♦ Programme 2012 de réfection des voiries

Retenu Voirie rurale : estimatif HT 28 068 €,

<i>Intitulé</i>	<i>Cout HT(€)</i>	<i>TTC</i>	<i>Longueur (m)</i>
<i>CR 18 les bonnets</i>	<i>8 493</i>	<i>10 158</i>	<i>150</i>
<i>CR1 les dômes</i>	<i>6557</i>	<i>7 842</i>	<i>120</i>
<i>CR6 les rois</i>	<i>2962</i>	<i>3 543</i>	<i>100</i>
<i>CR4a Serre Lagarde</i>	<i>10056</i>	<i>12 027</i>	<i>480</i>

Retenu Voirie communale : estimatif HT 20 168 €,

<i>Intitulé</i>	<i>Cout (€)</i>	<i>TTC</i>	<i>Longueur (m)</i>
<i>VC8 pont des roses</i>	<i>4731</i>	<i>5 658</i>	<i>150</i>
<i>VC 19 cimetière</i>	<i>4655</i>	<i>5 567</i>	<i>100</i>
<i>VC 4 pont de Maza</i>	<i>3863</i>	<i>4 620</i>	<i>200 revêtement bi couche</i>
<i>VC 8 Bonnets Banarde</i>	<i>3919</i>	<i>4 687</i>	<i>120</i>
<i>Pont du Villard VC4</i>	<i>3000</i>	<i>3 588</i>	<i>Revêtement bi couche</i>

Le maire rappelle que le conseil général a annoncé 40% de subvention sur ces programmes, plafonnés à 12 000 € sur la voirie rurale et 8 000 € sur la voirie communale.

AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 10 juillet 2012

Décisions prises :

- ♦ *Choix du prestataire restauration scolaire et prise en charge de l'augmentation du ticket de cantine*

Suite à la consultation de juin 2012 relative à la prestation de confection et de livraison de repas (en liaison froide et chaude) pour la cantine scolaire (année 2012-2013), deux entreprises ont répondu : SARL Esmieu de Théus et l'auberge du pic de Crigne à Vitrolles.

Les offres ont été examinées en commission le 9 juillet, au regard des critères pondérés suivants :

Adéquation de l'offre avec le cahier des charges défini précédemment pour 60%

Prix pour 40 % (Esmieu : 4.12€ TTC et Auberge du pic de Crigne 4.51€ TTC)

Les capacités professionnelles (références et moyens humains) et la variété des menus proposés ont été déterminantes.

Compte tenu de la qualité et de la variété des menus proposés, la commission propose de retenir la prestation de l'auberge du pic de Crigne malgré une augmentation de 9.46 % du coût du repas livré et demande la prise en charge de l'augmentation par la collectivité.

1- Après en avoir délibéré,

*Le conseil municipal à 10 voix pour
2 voix contre
1 abstention*

retient la proposition de l'auberge du pic de Crigne pour la prestation de fourniture et livraison de repas à la cantine au prix de 4.51 € TTC.

2- Après en avoir délibéré,

*Le conseil municipal à 8 voix pour
4 voix contre
1 abstention*

Décide que le coût du repas à charge des familles reste inchangé soit 3.00 €, la différence (1.51€) étant prise en charge par le budget communal.

- ♦ *.Fonctionnement du service :*

A compter de la rentrée scolaire 2012-2013, la surveillance de la cantine est entièrement confiée aux deux agents de service de l'école, soit une augmentation de leurs heures de travail (20H/hebdo annualisées), coût /an pour la commune :5250€

- ♦ *D19 sécurité :*

Afin de réduire la vitesse dans le hameau du Villard, des panneaux 50km/h ont été posés par les services du CG05.

AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 13 septembre 2012

Décisions prises :

♦ *Voyage scolaire à Paris (rallonge de subvention exceptionnelle)*

Il se déroulera du 8 au 12 octobre pour 31 enfants scolarisés en primaire (CP au CM2), 3 enseignantes et 2 parents accompagnants. Le trajet s'effectuera en train de jour et le séjour est organisé par "Paris d'enfants", association agréée jeunesse et sports / éducation populaire. Une visite du Sénat est programmée avec M. Pierre Bernard-Reymond, sénateur, qui a alloué la somme de 1000 euro à la coopérative scolaire pour l'organisation de ce projet.

Budget prévisionnel :

<i>Dépenses</i>	<i>Montants(€)</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montants(€)</i>
<i>Séjour, prestations</i>	<i>10680</i>	<i>Participation des familles</i>	<i>3100</i>
<i>Transport</i>	<i>3576</i>	<i>Subvention Mairie</i>	<i>2550</i>
<i>SNCF</i>		<i>Coopérative scolaire</i>	<i>1500</i>
		<i>Subvention Sénateur</i>	<i>1000</i>
		<i>Don (Mariage)</i>	<i>100</i>
		<i>Subvention Région</i>	<i>2550</i>
		<i>Subvention CG05</i>	<i>480</i>
		<i>Actions des parents</i>	<i>2976(1)</i>
<i>Total</i>	<i>14256</i>		<i>14256</i>

(1) dont 985€ acquis à ce jour

Les parents d'élèves continueront d'organiser des actions tout au long de l'année (repas créole, vide grenier, repas traiteur, marché de Noël etc....)

Le Maire rappelle qu'à ce titre, une subvention exceptionnelle de 2400€ a été votée et inscrite au budget communal et que les familles participeront au financement directement et par différentes actions..

Cependant, dans l'attente des participations des différents partenaires au financement (familles, conseil régional et départemental), et pour permettre le paiement des frais engagés par l'école, il est nécessaire d'avancer rapidement le règlement du solde de l'hébergement soit 7 125€ ; il reste entendu que la coopérative scolaire s'engage à reverser à la commune les subventions et participations attendues.

Compte tenu de la somme (2400€) déjà allouée à l'école, une rallonge exceptionnelle lui sera consentie pour la somme de 4725€ (7 125€-2400€).

AU FIL DES REUNIONS ...

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget communal, il est nécessaire de procéder à un réajustement sur le chapitre 657 489 (subvention exceptionnelle à l'école) le Maire propose de voter cette dépense et d'ouvrir les crédits correspondants par une décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

♦ *Orage du 25 août chemin Ravourier (accès Maero) :*

Les pluies torrentielles de cet orage ont détérioré le chemin de Ravourier, un courrier de M. Maero le constatant. La visite sur les lieux montre une dégradation importante sur environ 300 m qu'il convient de remettre en état. La réfection du chemin sera réalisée par l'entreprise Colas (rebouchage des ornières et stabilisation de la plate forme de roulement en grave de pays) pour un montant de 5069€ TTC.

Adopté à l'unanimité

♦ *Compromis de vente lot n°3 du lotissement artisanal des Vincents avec M. Mme Bonnefois-Massimelli :*

Suite à la demande des acquéreurs, un compromis de vente sera passé chez Me Marocco Notaire à Tallard.

L'acquisition porte sur le lot N°3 d'une surface de 1537m² au prix de 61 480€.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

♦ *Travaux toiture chapelle :*

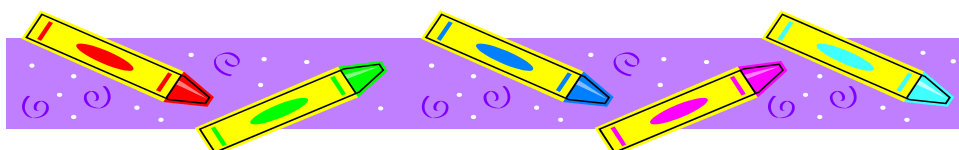
Chapelle St Laurent : le changement de couverture a été réalisé par l'entreprise Bonnardel de Montmaur. Il s'agit d'une opération "patrimoine" sous mandat avec la CCTB qui s'occupe de l'aspect financier (recherche de financements, paiements) ; la commune s'occupant de l'aspect technique et du choix du prestataire. (coût : 27 515€ subvention espérée à 80 %).

♦ *Périmètre de protection des captages et AEP et constat distribution de l'été :*

Travaux terminés et réceptionnés avec l'entreprise (ONF).

Le maire rappelle que la distribution d'eau n'a pas été perturbée, ni restreinte durant l'été, et pense que les travaux de remplacement de canalisations vétustes engagés sur le réseau ont garanti la ressource en eau de cette période souvent déficitaire.

♦ *Rentrée scolaire : le maire annonce un effectif de 52 élèves.*



AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 25 octobre 2012

Décisions prises :

♦ *Entretien de réseau d'eau :*

La parole est donnée à Matthieu Allain Launay pour un compte rendu de la commission eau/ assainissement réunie le 16 octobre. Toujours dans le cadre de la sécurisation du réseau, des travaux de remplacement de canalisations dans les chambres de vannes et de vannes fuyardes sont à programmer. Un dossier de demande de financement sera déposé auprès du département (PIL) et de l'agence de l'eau.

Le Maire rappelle au conseil municipal que la Commune s'est engagée dans un programme de réfection du réseau d'adduction d'eau potable.

<i>Coût du projet (€)</i>	<i>Financement (€)</i>
<i>Travaux sur réseau d'adduction d'eau potable HT : 61 025 €</i>	<i>Aides publiques 80% (agence de bassin et Conseil Général) 48 820 €</i>
<i>TVA 19,6% : 11 960 €</i>	<i>Autofinancement : 24 165 € (dont TVA récupérable)</i>

Adopté à l'unanimité

♦ *Sécurisation abords des 2 Céüze :*

Compte tenu de la dégradation constatée au fil des ans, la Commune souhaite engager des travaux de sécurisation des abords de la salle des deux Céüze.

Ces travaux concernent pour l'essentiel la consolidation de l'espace qui sépare la salle de la berge du torrent des Murets. Il convient également de mettre aux normes l'escalier de secours sur la façade Ouest du bâtiment.

Compte tenu de l'importance du coût des travaux il propose de solliciter une subvention à hauteur de 80%, auprès du Conseil Général dans le cadre de l'aide aux projets d'initiative locale (PIL).

Le plan de financement s'établit comme suit :

<i>Coût du projet (€)</i>	<i>Financement (€)</i>
<i>Travaux de protection de la berge HT : 55 810</i>	<i>Aide du Conseil Général : 46 088</i>
<i>Réfection de l'escalier de secours HT : 1 800</i>	<i>Autofinancement : 22 814</i>
<i>Total HT: 57 610</i>	<i>(dont TVA récupérable)</i>
<i>TVA 19,6% : 11 292</i>	
<i>Total Opération TTC : 68 902</i>	<i>Total Opération TTC : 68 902</i>

Adopté à l'unanimité

AU FIL DES REUNIONS ...

♦ Tarifs eau/assainissement pour l'année 2013 :

M. le Maire rappelle que les tarifs de l'eau n'ont pas été modifiés en 2012 et qu'il convient de fixer ceux qui seront appliqués à partir du 1er janvier 2013, avant la fin de l'année en cours.

Sur proposition de la commission "eau" et conformément à la loi sur l'eau en vigueur, les tarifs sont établis de la façon suivante :

Tarif eau potable	Tarifs 2011/2012	Tarifs 2013
Partie fixe		
Abonnement type 1	40.00	40.00
Abonnement type 2	75.00	75.00
Abonnement type 3	105.00	105.00
♦ En fonction des caractéristiques du réseau		
Partie variable	0.74	0.77
M3 Eau total		
Dont :		
Service de l'eau (par M3)	0.51	0.53
Reversement aux organismes publics :		
Redevance Pollution (agence de l'eau)	0,21	0,22
Redevance source ONF	0,02	0,02
Tarif assainissement*	Tarifs 2011/2012	Tarifs 2013
Partie fixe		
Abonnement	40.00	40.00
Partie variable	0.68	0.72
M3 Eau total		
Dont :		
Service assainissement (par M3)	0.53	0.57
Reversement aux organismes publics :		
Redevance modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau)	0.15	0.15

*** dont surtaxe d'assainissement communautaire reversée à la CCTB sur :**

- ♦ partie fixe annuelle (23.52 €/abonné)
- ♦ partie variable : 0.2941/m3 d'eau consommée

Ces montants définis pour l'année 2012 sont susceptibles d'être actualisés pour 2013, Conformément à l'article R 2333-122 du CGCT « les abonnés aux réseaux d'eau raccordés en assainissement à une station d'épuration sont assujettis à une surtaxe d'assainissement communautaire qui sert à l'équilibre du budget assainissement de la CCTB en finançant les dépenses liées à l'investissement et à l'exploitation des stations d'épuration. ».

Adopté à l'unanimité

AU FIL DES REUNIONS ...

♦ Projets communaux étude de faisabilité :

Le Groupement CMH soit CASIEZ/MOTTE/HERLENT est invité à présenter les résultats des études de faisabilité pour les projets communaux, portant :

- ⇒ sur l'extension du garage actuel ;
- ⇒ Sur la construction d'un bâtiment comprenant un garage à dameuse aux Guérins ;
- ⇒ La réhabilitation d'un bâtiment communal (maison « Lagarde »).

♦ Rénovation du T4 de l'école :

Ces travaux, dont le montant total HT est estimé à 27 021 euros, porteront sur l'isolation extérieure, la peinture et le revêtement des sols de la totalité du logement, la réfection complète de la salle de bains.

Le Maire propose de les faire réaliser et de solliciter une aide financière du Conseil Régional dans le cadre du Programme d'Aménagement Solidaire (PAS) dont bénéficie la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette.

Il indique que, pour bénéficier de ce financement, la commune doit s'engager à appliquer un loyer maîtrisé, donnant droit à l'APL, pendant 15 ans.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Coût du projet (€)		Financement (€)	
Travaux de réhabilitation	27 021	Aide de la Région (PAS)	8 106
TVA 7%	1 891	Autofinancement (dont TVA récupérable)	20 806
Total Opération TTC :	28 912	Total Opération TTC	28 912

Adopté à l'unanimité

♦ Communauté d'agglomération (avis sur l'arrêt préfectoral / délibération)

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que Monsieur le Préfet a adressé, le 20 août 2012 à l'ensemble des communes et communautés de communes concernées, notification de l'arrêté de périmètre de la "communauté d'agglomération du gapençais".

Ce périmètre inclut la commune de Gap et l'ensemble des communes des actuelles communautés de communes de l'Avance et de Tallard-Barcillonnette, soit 24 communes au total. Il est conforme à la décision de la commission départementale de coopération intercommunale du 23 décembre 2011.

L'organe délibérant de chacune des Communautés de Ccmmunes est invité à donner un avis sur ce périmètre.

Chaque conseil municipal est appelé à donner son accord. A défaut de délibération dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté de périmètre l'avis est réputé favorable.

Cet arrêté doit obtenir l'accord de la majorité qualifiée des communes consultées soit la moitié des communes représentant la moitié de la population, dont la commune la plus importante si celle-ci représente plus du tiers de la population totale concernée.

AU FIL DES REUNIONS ...

Il rappelle que le conseil municipal a délibéré deux fois au sujet de la communauté d'agglomération : le 5 juillet 2011 pour émettre un avis négatif sur le Projet de Schéma de Coopération Intercommunale des Hautes-Alpes et le 14 novembre 2011 pour proposer à la CDCI d'adopter un amendement préservant la CCTB dans son périmètre actuel .

Il rappelle enfin son implication personnelle pour que des groupes de travail réunissant des élus des 24 communes concernées puissent débattre objectivement du contenu potentiel de la communauté d'agglomération et en préciser les modalités de fonctionnement.

Compte tenu de la complexité du sujet ces réflexions devaient être accompagnées par une expertise extérieure. Par courrier du 4 octobre le Maire de Gap a informé les maires concernés que, faute d'une aide financière substantielle de la part de l'Etat sur le coût (60.000 euros) de cette mission, il était contraint d'y renoncer.

A ce jour, aucune réunion de travail n'a été organisée et aucune mission d'accompagnement n'est commandée.

Après que chaque conseiller ait été invité à donner son avis sur ce sujet majeur pour l'avenir du territoire gapençais, le Conseil Municipal constate, avec regrets, qu'aucun des motifs justifiant ses précédentes délibérations n'a reçu le moindre élément de réponse :

1. aucun projet de territoire n'accompagne l'idée de communauté d'agglomération,

2. aucun groupe d'élus n'a travaillé sur cette perspective,

3. aucune réflexion approfondie n'a été engagée :

- sur les modalités de fonctionnement de cette nouvelle structure (gouvernance, fiscalité, personnel, moyens matériels...),

- sur la continuité des services rendus actuellement par la CCTB aux populations (réseau d'eau intercommunal, assainissement, gestion des déchets, école de musique, accueil de loisirs...) et aux communes (aide à l'élaboration de dossiers, maîtrise d'ouvrage déléguée...) ; ce point est particulièrement préoccupant sachant que, du jour au lendemain, la communauté d'agglomération se substituerait aux communautés de communes existantes.

- sur les modalités de constitution de cette communauté (Dissolution, Création ou Fusion)

Considérant qu'il y aurait plus de risques à s'engager dans une communauté d'agglomération dont rien d'autre que le périmètre n'est défini, qu'à maintenir l'organisation territoriale actuelle,

Le Conseil Municipal de Sigoyer, à l'unanimité

Exprime son désaccord sur le périmètre de la communauté d'agglomération du gapençais, proposé par l'arrêté préfectoral 2012-233-0013.

AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 18 décembre 2012

Décisions prises :

♦ Extension du garage communal, demande de financement :

Le maire rappelle que le projet d'extension du bâtiment existant porte désormais sur la réalisation d'une seule travée avec un peu plus de hauteur pour abriter le tractopelle ; l'extension se fera sur le parking à la suite de l'existant. Afin d'éviter la surélévation, la porte de la travée sera supportée par un pignon qui dégagera de la hauteur et donnera un aspect plus esthétique à l'extension.

Le coût de ces travaux a été estimé à 65 000€ HT, deux demandes de financement seront déposées auprès de l'état (DTER) et de la région (FSL).

Le plan de financement s'établit comme suit :

Coût du projet (€)		Financement (€)	
Total HT:	65 000	Aide de l'Etat (DETR) 50%	32 500
TVA 19,6% :	12 740	Aide de la Région (FSL)	15 000
		Autofinancement (dont TVA récupérable)	30 240
Total Opération TTC	77 740	Total Opération TTC	77 740

Adopté à l'unanimité.

♦ Acquisition foncière au col des Guérins :

le Maire rappelle au conseil municipal que les propriétaires de la parcelle F4 située au col des Guérins seraient prêts à en céder une partie à la commune.

Ils supporteront les frais de détachement du tènement considéré.

La partie cédée représenterait environ 3000 m². Compte tenu de son caractère boisé, le prix de cession serait de 1,00 euro/m². Les frais annexes (dits "de notaire") s'élèveraient à environ 1000.00 euros.

Il rappelle que le col des Guérins est, pour toutes sortes d'Activités de Pleine Nature, un site touristique reconnu bien au-delà de Sigoyer.

Afin d'accompagner le développement du tourisme, ce site devra être mieux équipé dans les années à venir et la propriété d'une parcelle située à cet endroit ne pourra que faciliter la réalisation de projets portés par la collectivité.

Il sollicite l'accord du conseil municipal pour procéder à l'acquisition de cette parcelle dans les conditions indiquées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

AU FIL DES REUNIONS ...

♦ Préparation de la saison de ski :

Le maire souhaite simplifier la tarification et propose de tarifier seulement la journée et la saison, le forfait demi journée étant suspendu pour cette saison.

Le maire rappelle au conseil municipal les tarifs des remontées mécaniques des Guérins en vigueur.

L'unique remontée mécanique fonctionnera, les mercredi, samedi, et dimanche de 10h00 à 16h00 et durant les vacances scolaires de la zone Aix Marseille, en fonction de l'enneigement.

Afin de simplifier la gestion de l'activité, il propose de suspendre le forfait ½ journée cette saison.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de fixer les tarifs de la façon suivante :

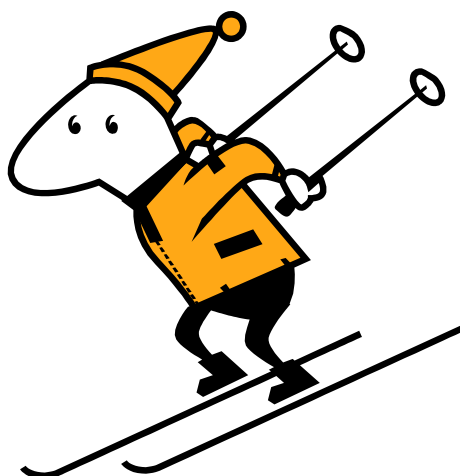
	Tarification 2011-2012	Tarification 2012-2013
Forfait journée	6 euros	5 euros
Forfait annuel	20 euros	20 euros

Ces tarifs seront applicables dès l'ouverture de la station des Guérins (saison 2012-2013)

L'ouverture de la station étant soumise au passage de la commission de sécurité, celle-ci se rendra sur place le samedi 22 décembre 10 heures ; l'ouverture est conditionnée par un enneigement suffisant ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Le maire propose d'accueillir gratuitement les enfants des écoles de la CCTB pour une journée découverte, il se chargera de planifier ces journées avec les différentes écoles qui le souhaitent.

Jacques Michalinoff



COMMUNIQUER ...

Le SCOT

Certains d'entre vous, trop peu nombreux, ont assisté aux réunions publiques et à l'exposition itinérante organisées en septembre/octobre dans les locaux de la CCTB pour présenter le Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire gapençaise.

De quoi s'agit-il ?

Un SCOT est un document qui a pour objectif de mettre en cohérence les documents d'urbanisme du territoire concerné. Chaque Commune reste responsable de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ou de son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) mais ceux-ci doivent être compatibles avec les grandes orientations définies dans le SCOT.

Ces orientations, pensées pour les vingt prochaines années, doivent, au minimum, faire l'objet d'un bilan tous les six ans. Elles nous concernent tous puisque, comme tout document d'urbanisme, le SCOT propose une politique sur des sujets tels que l'environnement, le développement de l'habitat et de l'économie, les transports, etc...

Le SCOT de l'aire gapençaise est élaboré par un syndicat représentatif des 77 Communes qui la constituent. Chaque Commune y a un représentant, sauf Gap qui en a six. Les éléments techniques sont apportées par une équipe de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG).

Au mois d'avril j'ai été élu à la présidence de ce syndicat en remplacement du Maire de Gap qui souhaitait consacrer plus de temps à ses autres mandats.



Le challenge était difficile :

- Quelles peuvent être des règles d'urbanisme communes aux villes de Gap ou de Tallard, au Valgaudemar ou aux rivages de Serre-Ponçon ?
- Comment formuler un document qui respecte les exigences de la Loi (Grenelle en particulier), qui laisse le plus possible de liberté aux communes et qui, simultanément, affirme une identité et une ambition collectives ?

Mais, après cinq années de réflexions, de rencontres, d'ateliers auxquels ont participé toutes les compétences du territoire le SCOT est prêt à être arrêté.

Il sera ensuite soumis, pour avis, aux Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Chambres Consulaires...), puis fera l'objet d'une **enquête publique au cours de laquelle chaque citoyen pourra s'exprimer**.

Le Projet

A l'issue de la phase de diagnostic qui incluait, entre autres, une rencontre avec les conseils municipaux de chacune des 77 Communes quelques idées sont apparues comme largement partagées :

- La richesse de notre environnement,
- La qualité de nos paysages et de notre cadre de vie,
- La valeur de l'agriculture qui participe à cette qualité de vie et à l'économie du territoire,
- L'intérêt fondamental du tourisme,
- La nécessité d'un développement économique fort et mieux partagé entre la ville de Gap et les autres Communes.

Ces enjeux sont traduits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui exprime les choix politiques du SCOT et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui en constitue la partie réglementaire.

COMMUNIQUER ...

Le SCOT (suite)

Le projet est articulé autour de deux axes.

L'axe 1 affirme l'identité du territoire et la nécessaire mise en valeur de son capital "qualité de vie" :

- Valoriser la biodiversité : cartographier les sites déjà protégés (parc des Ecrins, zones Natura 2000...) et les "corridors" écologiques pour lesquels une conciliation entre intérêts écologiques et économiques doit être recherchée;
- Pérenniser les espaces et les activités agricole par la protection du foncier agricole;
- Promouvoir les sites et espaces à valeur paysagère par l'identification et la qualification des espaces de valeur contribuant à la qualité de vie et aux activités touristiques;
- Valoriser nos ressources naturelles (eau potable, carrières, énergies renouvelables, forêts...) et prévenir la pollution des milieux.

L'idée n'est pas de considérer ce capital dans un esprit purement conservateur mais, bien au contraire, comme un facteur d'attractivité pour le développement du territoire.

Cette volonté de développement est affirmée dans **l'axe 2** qui détaille les éléments suivants :

- Assurer des conditions favorables aux moteurs de l'économie :
 - ◇ développer le tourisme en toutes saisons et en particulier les Activités de Pleine Nature;
 - ◇ accueillir de nouveaux habitants au même rythme, très élevé (1,8% par an), que ces dix dernières années;
 - ◇ soutenir l'activité agricole et l'ensemble de la filière;
 - ◇ permettre, particulièrement, le développement de filières qui s'appuient sur les atouts du territoire (aéronautique, agro-alimentaire, bois...).
- Renforcer les fonctionnements de proximité à l'échelle des bassins de vie :
 - ◇ quatre pôles d'équilibre sont définis autour de Chorges, Tallard, Veynes et Saint-Bonnet;
 - ◇ chaque Commune a la possibilité de se développer (habitat, commerces...) à proportion de sa taille;
 - ◇ les commerces et autres activités économiques doivent être développés en centre ville plutôt que dans des zones extérieures spécialisées;
 - ◇ l'organisation de l'offre de transports collectifs doit être renforcée.

Ce développement doit être organisé en gérant l'espace de façon économe (maîtrise de l'étalement urbain).

L'ensemble des documents qui définissent le SCOT de l'aire gapençaise représentent plus de six cents pages qu'il est bien difficile de résumer en deux feuillets.

J'espère que ceux-ci vous donneront l'envie d'en savoir plus.

Nous aurons l'occasion de développer davantage et de débattre à la fin du 1^{er} semestre 2013.

Rendez-vous, donc, au moment de l'enquête publique.

Maurice Ricard

COMMUNIQUER ...

11 novembre 2012

Au-delà de la cérémonie officielle, les Communes de Sigoyer et de Fouillouse et l'Amicale des Anciens Combattants ont voulu, cette année, rendre hommage aux appelés de la guerre d'Algérie, et plus particulièrement à trois d'entre eux, porte-drapeaux à toutes nos commémorations.

Vous trouverez ci-après le texte de nos interventions, dans l'ordre où elles ont été prononcées.

Auguste Borel et Maurice Ricard

Le message du Ministre délégué aux anciens combattants nous a rappelé que la Loi du 28 février 2012 dispose que le 11 novembre, jour de commémoration de la victoire et de la paix, il est aussi rendu hommage à tous les Morts pour la France.

C'est ce que nous faisons depuis plusieurs années, ici-même, en rendant non seulement hommage à tous les morts de toutes les guerres mais aussi à tous ceux qui en ont souffert et aux combattants qui en sont revenus.

Dans la longue liste des "Morts pour la France" la part la plus importante revient et, espérons-le, reviendra toujours à ceux de 1914-1918. Mais cette guerre ne fut pas la dernière contrairement à l'espoir de ceux qui l'avaient vécue.

Tous les 8 mai nous exprimons notre reconnaissance et notre affection à tous ceux qui ont agi pendant la deuxième guerre mondiale. Nous renouvelons, aujourd'hui, cet hommage.

A chacune de nos cérémonies nous avons aussi une pensée pour les soldats qui exposent, encore aujourd'hui, leurs vies en Afrique ou en Afghanistan.

Mais, en ce 11 novembre 2012 nous voulons surtout évoquer une guerre que l'on a mis beaucoup trop de temps à reconnaître comme telle.

Deux raisons particulières nous y invitent :

- la guerre d'Algérie a pris fin il y a cinquante ans,
- Gilbert Arthaud et Gabriel Migliérina recevront dans quelques instants la médaille de porte-drapeaux, pour avoir fidèlement accompagné, depuis plus de 15 et 20 ans, toutes les cérémonies organisées devant ce monument.

A travers eux nous saluons toute une génération d'hommes qui ont été pris dans des événements - c'est le mot utilisé à l'époque - qui échappaient à leur volonté.

Et c'est à ces hommes, qu'ils soient ou non parmi nous aujourd'hui, que nous exprimons collectivement notre amitié et notre estime pour les moments difficiles qu'ils ont vécus.

Nous n'évoquerons pas les raisons qui sont à l'origine de cette guerre fratricide ni les conditions controversées dans lesquelles elle a pris fin.

Mais il faut rappeler qu'elle a duré huit longues années, de 1954 à 1962, et que deux millions de jeunes français ont été mobilisés : soldats de métier, harkis, appelés et rappelés du contingent. Pour ces derniers le service militaire durait alors deux longues années et très souvent davantage.

COMMUNIQUER ...

11 novembre 2012 (suite)

Sur ces deux millions 30000 ont été tués, 65000 ont été blessés et un millier a disparu. Par chance aucun sigoyard ne figure parmi ces victimes.

N'oublions pas qu'il y eut également plus de 200000 algériens -les chiffres sont incertains- tués dans ce conflit et que 4000 civils furent victimes d'attentats et plus d'un millier d'enlèvements.

Parler de l'Algérie c'est, pour beaucoup d'entre nous, raviver des souvenirs personnels.

Il ne s'agit plus d'évoquer l'Histoire, comme c'est désormais le cas à propos de la Grande Guerre, mais de tranches de nos vies et d'une part de jeunesse pour les 23 appelés ou rappelés recensés sur Sigoyer.

Une partie de ces souvenirs est imagée sur un très beau panneau qui a été préparé à votre intention. Vous y découvrirez une carte d'Algérie et quelques-unes de leurs photos.

Maurice Ricard

Maurice Ricard, a cette année, abordé plus particulièrement la guerre d'Algérie.

Nous le remercions de cette attention particulière. En cette année où nous commémorons le 50^{ème} anniversaire du cessez-le feu en Algérie nous voulons vous faire partager notre émotion en ayant une pensée forte pour nos 30000 camarades morts au combat qui ont perdu la vie à l'âge de vingt ans aux cours des années 1954-1962. C'est dans un contexte de guerre civile et de terrorisme que le contingent a été envoyé en Algérie dans ce douloureux conflit.

Avoir, à vingt ans, combattu des adversaires redoutables, avoir enduré des conditions de vie très difficiles, avoir fait son devoir en toute conscience et en fonction des ordres donnés, cela mérite mieux que l'amnésie.

Dans ce contexte, et quel que soit l'écho que la population en ait eu, nous pouvons dire que nous avons vécu ces événements et que nous avons autant, ou plus que d'autres, notre part de vérité car, **NOUS**, nous y étions. Vous en trouverez la preuve sur une carte de l'Algérie datant de 1958 que nous avons quelque peu imagée de photos de notre quotidien.

Aujourd'hui nous avons le plaisir d'honorer trois anciens soldats d'Algérie, porte-drapeaux. Fonction qui se mérite car il s'agit de porter avec dignité notre emblème national. Nous gardons la mémoire de leurs prédécesseurs qui étaient, pour la guerre de 14-18 Marin Ligozat et, pour la guerre de 39-45, Georges Amaridon.

Hymne de circonstance, « les Africains » est interprété par Monsieur Yves Rambaud.

Clément PARA



Ancien combattant de la guerre d'Algérie, incorporé le 5 juillet 1954 à Bizerte (Tunisie) dans le 8^{ème} Chasseurs d'Afrique, maintenu sous les drapeaux pour une durée de 31 mois, libéré le 1^{er} janvier 1957.

Depuis plus de 17 ans porte, avec honneur, le drapeau français aux différentes cérémonies de **Fouillouse**.

A ce titre, est décoré ce jour de la médaille d'honneur de porte-drapeaux.

COMMUNIQUER ...

11 novembre 2012 (fin)



Gilbert ARTHAUD

Ancien combattant de la guerre d'Algérie, incorporé le 4 mai 1961 au 11^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins à Barcelonnette, embarqué le 1^{er} septembre 1961 sur le bateau « Ville de Marseille » en direction de Perrégaux dans l'Oranais toujours dans l'infanterie alpine au 2/3^{ème} Régiment d'Infanterie Alpine, libéré de ses obligations militaires le 5 janvier 1963.

Depuis 23 ans porte, avec honneur, le drapeau bleu, blanc, rouge.

A ce titre, est décoré ce jour de la médaille d'honneur de porte-drapeaux.

Gabriel MIGLIERINA

Ancien combattant de la guerre d'Algérie, incorporé à Verdun en septembre 1956 au 26^{ème} Régiment d'Infanterie Motorisé. En janvier 1957, direction l'Algérie, secteur de Ouenza dans le Constantinois. Après 28 mois de service, est libéré de ses obligations militaires en décembre 1958.

Depuis 17 ans, porte avec honneur le drapeau français aux différentes cérémonies de Sigoyer.

A ce titre, est décoré ce jour de la médaille d'honneur de porte-drapeaux.



Auguste Borel



A l'occasion de son centenaire, la Ligue pour la Protection des Oiseaux renouvelle ses engagements, en particulier auprès des enfants dans le cadre de l'éducation à l'environnement

Le message "Avec la LPO, viens découvrir la nature" est passé le mardi 16 octobre à la bibliothèque de Sigoyer . Eliane est venue faire jouer un groupe de 12 enfants pour mettre en pratique les mots-clés : Observer, Apprendre, Aimer.

La nature, on peut aussi la découvrir à l'intérieur, à condition de créer l'ambiance. Et le jeu "Robin des Jardins" est tout à fait approprié. Avec Robin le rouge-gorge, il s'agit d'aider les animaux à se nourrir et à rejoindre leur abri en déjouant les pièges des prédateurs. A la fois compétitif et collaboratif, ce jeu a captivé les enfants qui ont su relever les défis : dessiner, mimer, répondre à des questions. Ils ont ainsi fait connaissance avec les animaux sauvages du jardin et appris comment on les préserve. En ménageant les espaces où ils se sentent en sécurité et peuvent se reproduire d'abord, puis en évitant les dangers qui les menacent : les pesticides, les chats, les machines à tondre, tailler ou débroussailler... Les abris divers, vieux murs, arbres creux, haies, tas de bois, mares, nichoirs sont autant de gîtes que de réserves de nourriture pour les insectes, hérissons, grenouilles et crapauds, chauves-souris, passereaux, micromammifères ou lézards...

Il n'y a plus qu'à espérer que le message passera aussi auprès des parents qui peuvent, pour le bonheur de leurs enfants, créer pour de vrai un tel jardin idéal.

Pour la LPO ELIANE DUPLAND

COMMUNIQUER ...

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHEQUE

D'autres animations vous seront proposées cette année:

- ★ Le troc livres se tiendra le dimanche 20 janvier dans la salle des deux Céüze.
- ★ Une soirée échange de lectures aura lieu à la bibliothèque le vendredi 14 décembre (nous partagerons le pique-nique)
- ★ L'inauguration d'une exposition autour du patrimoine de Sigoyer se déroulera début Mars.
- ★ L'exposition présentant le voyage des enfants de Sigoyer à Paris se tiendra à partir de fin décembre.

Ces manifestations seront rappelées par mail et par voie d'affichage.

Les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque sont:

En période scolaire le mardi de 16h30 à 18h30
 le vendredi de 16h30 à 19h30

En période de vacances scolaires
 Toussaint, Noël, Février le vendredi de 17h à 18h
 Pâques et grandes vacances le vendredi de 18h à 19h



COMMUNIQUER ...

Ordures ménagères

Afin d'éviter le débordement de certains points d'apports et le spectacle désolant de poubelles éventrées et disséminées par les chiens, **nous vous conseillons de déposer vos ordures ménagères, prioritairement, dans votre quartier.**

D'autre part, nous rappelons que les conteneurs sont destinés à recevoir les ordures ménagères uniquement, en sont exclus notamment, les sacs d'excréments de chiens, retrouvés régulièrement quartier du Villard...

Enfin nous rappelons une fois de plus, que les cartons doivent être directement déposés à la déchetterie de Tallard, ou, lorsqu'ils sont petits, écrasés et introduits dans la colonne des emballages.



COMMUNIQUER ...

Le covoiturage est une solution d'avenir compte tenu de l'évolution du prix des carburants et de la volonté de protéger l'air que nous respirons.

Le Conseil Général propose, sur la plaquette reproduite ci-dessous, un n° de téléphone et un site internet pour les personnes intéressées.

Bonne route...

Covoiturage

Le Conseil Général vous propose une réponse adaptée à vos trajets de proximité ou de longues distances, en toute sécurité.

UN MODE DE TRANSPORT ÉCONOMIQUE

- > Chaque passager participe aux frais du déplacement et du stationnement !

UN SYSTÈME CONVIVIAL

- > Vous ne faites plus les trajets seul(e) !

UNE SOLUTION PRATIQUE

- > En évitant le stress des bouchons et du stationnement, vous arrivez plus détendu et à l'heure !

UNE ACTION ÉCOLOGIQUE

- > En limitant les voitures, on limite la pollution et le CO₂!

04 42 214 214
www.05voyageurs.com

A.C.A. Covoiturage
(inscription gratuite)

Un service du Conseil Général assuré par :
Automobile Club d'Aix et du Pays d'Aix
7, boulevard Jean Jaurès, 13100 Aix-en-Provence
Email : covoiturage@autoclubaix.com

Covoiturage

Le Conseil Général s'engage en faveur du covoiturage.



**Trajet groupé
budget partagé**

04 42 214 214
www.05voyageurs.com

Mise en relation gratuite - A.C.A. Covoiturage


05 www.05voyageurs.com
Automobile Club
d'Aix en Provence et du Pays d'Aix


Conseil Général
Hautes Alpes

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Foyer d'animations de SIGOYER

Dans cette deuxième période de l'année, le foyer a pu vous retrouver régulièrement autour de ses animations.



Chaque mois, grâce à Ciné Vadrouille nous pouvons nous rencontrer autour d'un film plus ou moins récent.

Nous remercions à cette occasion un public toujours fidèle. Les plus jeunes ont pu apprécier au mois de juillet "sur la piste du Marsupilami". A la reprise de la tournée en septembre, le film "le Prénom" nous a fait passer une soirée bien divertissante. En Octobre "la Trace" nous a fait revivre un moment historique de la Savoie et du Dauphiné. Le film du mois de Décembre était plus particulièrement dédié aux plus jeunes "L'Age de Glace 4".

Le 1^{er} trimestre de l'année 2013 nous amènera, nous l'espérons, un petit lot de surprises.

3 films sont déjà programmés : Cherchez Hortense le vendredi 25 Janvier, l'Air de Rien le vendredi 22 Février, et, tout début Mars SKYFALL le dernier James Bond.

Nous aurons également une soirée spéciale pour dire adieu à nos projecteurs 35 mm Buisse et Botazzi. 2013 sera une année de transition entre la projection traditionnelle et le numérique.

A ce sujet, un gros travail attend les membres de nos différentes commissions à l'association. Nous devons en effet trouver les moyens financiers pour passer au numérique et inventer une nouvelle organisation de nos tournées. Le matériel nouveau demande beaucoup plus de précautions dans le maniement et le transport mais aussi une période de formation et, pour certains d'entre nous, la découverte du milieu informatique pour la projection.

Voilà pour le Cinéma.

Mais le foyer c'est aussi le 1^{er} décembre, la soirée spéciale Beaujolais qui s'est très bien déroulée dans une atmosphère chaleureuse et conviviale autour du vin nouveau.

Le vendredi 14 Décembre, 1^{ère} soirée consacrée aux Mounes. Sigoyer reste une localité qui privilégie ce jeu qui reste localement autour de Gap un morceau de la culture des Hautes-Alpes qui tend à disparaître.

5 dates suivront pour ces concours : le vendredi 11 janvier, le 18 Janvier, le 8 Février, le 15 Février, et le 8 Mars.

Le 31 Décembre nous avons fêté la Saint-Sylvestre, Salle des 2 Céüze. Toutes les bonnes volontés ont été les bienvenues pour nous aider à préparer cette soirée qui, comme à l'habitude, malgré le break de l'an passé a été bien appréciée.

Une nouvelle activité sous l'égide du Foyer d'animations verra le jour à partir du mois de Janvier: tous les vendredis de 18h à 19h cours de gymnastique; 1^{er} cours le 11 janvier. Coût : 85 Euros pour les 2 premiers trimestres de l'année.

Voilà, résumé, l'ensemble de nos activités de cette fin d'année, et nos propositions pour le début d'année 2013.

A cette occasion, toute l'équipe du Foyer souhaite à tous d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux.

Les bénévoles du Foyer

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Club des Aînés de Sigoyer

Malgré les grosses chaleurs de cet été, le club n'est pas resté inactif. Les hommes sur le bouldrome pour les parties de boules, et les femmes à l'intérieur pour les parties de cartes.

Le 19 juin : le président et la trésorière ont répondu présent à l'invitation de la Communauté de Communes pour le 30ème anniversaire de l'école de musique à la Saulce.

Le jeudi 6 septembre : sortie à Saint-Véran avec le club de la Freissinouse. Les cars "Sabatier" ont conduit 37 personnes. Visite commentée du village, le musée, l'église, repas très copieux au restaurant "la marmotte", puis sur le retour visite de la maison des artisans à Château-Ville-Vieille.

Le 8 septembre : à Lardier, le président a assisté toute la journée au forum des associations.

Le 27 septembre : le club et l'association du patrimoine ont organisé une rencontre salle des 2 Céüze avec Jean-Louis Bermond auteur du livre "Châtillon le désert".

Le dimanche 7 octobre : repas anniversaire des 80 et 90 ans des adhérents à l'Hôtel Muret. Etaient à l'honneur Carmen Reynud (90 ans), Gilberte Ligozat (80 ans), Yvonne Rambaud (80 ans), et Claude Ledrand (80 ans) du club de la Freissinouse. Une pensée à Mr Jean Tourres (90 ans) en convalescence qui n'a pas pu assister au repas. Bougies soufflées sur les gâteaux, plantes et bouteilles de bon vin aux récipiendaires.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Club des Aînés de Sigoyer

Le 21 octobre : les cars "Sabatier" emmenaient une quarantaine de personnes à Ancelle pour le repas de la chèvre.

Le dimanche 16 décembre : nous avons fini l'année avec le repas de Noël à l'Hôtel Muret.

Malgré les nombreux aînés qui nous ont quittés cette année le club se porte bien, puisque nous avons enregistré 83 adhésions.

Le bureau vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne santé, et à *"l'an que ven"*.

Le Président
Jean-Paul FAVIER

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

A.S.P.S

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer

Une année vient de s'écouler -si vite- et il est temps de faire le bilan...

L'assemblée générale se déroulera le **SAMEDI 2 FEVRIER 2013** à 15 heures dans la salle des deux Ceûze. Un apéritif clôturera la séance. Cette réunion est ouverte à tous.

Pour l'année à venir, l'A.S.P.S. se propose de mettre sur pied une exposition de photographies -noir et blanc ou couleur- retraçant la vie dans le village vers 1950.

Si des personnes nous ont déjà confié leurs clichés, nous sommes toujours à la recherche de documents mettant en scène les vieux métiers, les constructions, les travaux importants, les fêtes, la vie associative... (contact : Jean Maëro 04 92 57 84 47)

Dans un premier temps, cette exposition pourrait être installée à la bibliothèque municipale et donner l'occasion de raconter la vie d'autrefois ; puis, elle serait présentée dans la salle des deux Ceûze.

Les dates restent encore indéterminées (peut-être en mars).

L'A.S.P.S. remercie Guy MEDOC pour son travail de trésorier toujours aussi précis et rigoureux. Guy part vers la Bretagne. Bonne route !

L'A.S.P.S. souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2013 à chacune et à chacun.



Qui saura nous donner le nom et le prénom de la dernière habitante de Vière dite « La Cantonnière » ?

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

LES QUATRE SANS COU

Comme chaque printemps, en 2013, « Printemps en Cultures » refleurira avec les petites graines.

Cette année, nous renouerons avec le chapiteau rouge et blanc des « Pile ou Versa » et leur nouvelle fanfare, notre compagnie coup de cœur 2012 « les boulons en papillon », mais aussi de nouvelles découvertes : un drôle de pêcheur d'oiseau, une compagnie qui nous arrivera directement de Suisse

Alors, dès à présent, réservez les dates des 18 et 19 mai sur vos agendas !

Et COU DOUBLE

Depuis septembre, nos ateliers yoga (pour les grands) et cirque (pour les enfants) fonctionnent chaque semaine.

A partir du 12 janvier, un atelier bimensuel va voir le jour : « Dis Papa, comment ça vole ? » 10 séances de découverte de l'aéronautique, ouvertes à tous à partir de 10 ans.

Et n'oublions pas nos soirées ponctuelles :

La première a eu lieu le 7 décembre et a eu pour thème le Morgon, non pas celui que vous avez l'habitude de graver, mais celui qui a pour copains Fleurie, Chiroubles, Moulin à vent ; vous l'avez compris, nous sommes allés à la découverte des crus du beaujolais, avec l'aide précieuse de Yan d'Agostini , œnologue vigneron .

En février, nous proposerons une soirée match d'improvisation théâtrale, puis des contes.

En Mars, c'est une enfant du pays qui enchantera vos oreilles lors d'une soirée musiques du monde

Contacts

Brigitte : 06 19 02 29 01

Sophie : 06 75 78 62 88



coudouble05@yahoo.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

NOTRE CHORALE

L'année s'étire..... s'étire..... à n'en plus finir, et elle arrive quand même à boucler son voyage....

Quelquefois, on aimerait bien qu'elle continue sur sa lancée, pour oublier qu'on en prend une de plus..... juste pour rester sur des projets qui n'ont ni date, ni objet.....juste pour annuler un moment les luttes à venir, pour durer..... pour vivre.....

Notre dernier concert de la Misa Criolla, le 7 Octobre à Guillestre a été imprégné de plaisir, parce que nous étions ensemble, mais aussi teinté d'une ombre de regret pour ce chef qui allait quitter notre navire.....Mais ainsi va la vie. Un chef chasse l'autre...

Marianne a une telle passion du chant, une énergie brillante, et un tel appétit de vivre, que nous sommes complètement sous le charme. C'est une chance inespérée notre rencontre. Que cela dure le plus longtemps possible.

Le 19 Décembre a eu lieu à Claret, petit village du 04, une rencontre avec l'autre Chorale de Marianne, celle de Rosans. Pique-nique en commun, échauffement, travail de la voix, et concert dans l'Eglise de Claret. Outre nos différents morceaux préparés par les 2 chorales, Marianne a chanté - Minuit Chrétien- et un Ave Maria d'Alain. Sa voix de mezzo-soprano a pris possession des voûtes de l'église et a enchanté tout l'auditoire. C'était magnifique. Ce qui n'éclipse absolument pas la voix en solo d'Isabelle dans le Bogoroditsé de Rachmaninoff. Vin chaud à la sortie offert par la Mairie. Journée très agréable qui se reproduira à Sigoyer avec Rosans.

Avec à peu près 2 mois de travail avec Marianne, on peut dire que nous avons été à la hauteur....

Mais la musique c'est plus qu'éphémère. Le temps de quelques notes ; d'accords puissants ou légers ; d'appréhensions mêlées de plaisir, et hop..... tout est fini... Ne reste que cette émotion rare d'avoir chanté ensemble, dans un chœur à l'unisson...

L'année qui vient nous donnera des joies, des peines, c'est sûr.

Qu'elle nous donne encore cet immense plaisir de chanter et d'être heureux de le faire.

Très très bonne année à tous.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Association IES

.La pensée du jour :

« La connaissance s'acquiert par l'expérience. Tout le reste n'est que de l'information »

Albert EINSTEIN - Physicien Allemand - 1879-1955.

L'association I.E.S. gardant ses priorités conviviales, a réuni, Salle des 2 CEUZE, tous ses adhérents le 21 janvier autour de la galette des rois, pour un moment d'échanges et de partage.

A cet effet, nous remercions la commune pour la mise à disposition de ses salles, chaque fois que nécessaire.

Des journées découvertes : « scientifique » en avril et « artisanat du monde » en juin se sont avérées très intéressantes au niveau culturel et ont satisfait les participants.

En septembre, les adhérents ont pu découvrir une partie du patrimoine local à LA ROCHE DES ARNAUDS. Pierre PARA a recréé dans son jardin un musée dédié à la mémoire des bûcherons cablistes. Cet homme, passionné et passionnant, s'attache à rappeler les conditions de travail de ces exploitants forestiers de jadis, principalement venus d'Italie.

La cabane, lieu de vie des ouvriers et du contremaître, est reproduite à l'identique, et l'ensemble nous montre l'ingéniosité dont faisaient preuve les anciens. Un pot de l'amitié est venu clore ce magnifique échange.

Nous vous invitons à vous y rendre pour rencontrer cet amoureux du patrimoine, transmettant les valeurs d'antan aux jeunes générations.

L'après-midi s'est poursuivie par la visite de la Brasserie du Haut-Buech à LA JAR-JATTE. Un jeune brasseur autodidacte nous a expliqué, au travers de sa passion, le processus évolutif de la fabrication de la bière. Après une sobre dégustation (route oblige) nous sommes repartis avec un nouveau savoir et quelques petites bouteilles.

Une exposition/vente de bijoux, d'une de nos adhérentes, au marché de Noël de Fontreyne le 25 novembre a clôturé cette année 2012, qui a connu une succession de très agréables moments passés ensemble.

Que cette fin 2012 vous remplisse de bonheur et que l'année 2013 puisse voir l'accomplissement de vos désirs.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

ASSOCIATION SIGOYER SPORT AVENTURE



PROCES VERBAL - ASSEMBLEE GENERALE

DU 27 NOVEMBRE 2012

PRESENTS :

Brigitte DEVAUX, Sylvain LEQUEUX, Jean-Marc CROIZAT et Eric BAYARD.

Bilan Financier : le solde du compte de l'association est positif de 122,20 euros. Les rentrées financières sont essentiellement dues aux inscriptions des adhérents. Des difficultés ont été rencontrées avec La Poste concernant les frais bancaires (en raison de l'accès internet). Ces problèmes ont été résolus par Jean-Marc.

Bilan d'Activités : un film projeté le 30/09/2011, le Grand Bivouac le 26/11/2011 et une session d'alpinisme hivernale sur Céüzette (nocturne) le 27/01/2012. Le Trail de Céüse a été reporté en raison des plannings professionnels des membres du Bureau.

Il a été voté à l'unanimité une nouvelle composition du Bureau administratif.

Voici la nouvelle composition du Bureau Administratif :

PRESIDENT

Monsieur Eric BAYARD

Les Bonnets 05130 SIGOYER

Architecte DPLG

SECRETAIRE

Monsieur Sylvain LEQUEUX

Les Courtès 05130 SIGOYER

Retraité de la Fonction Publique

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

TRESORIER

Monsieur Jean-Marc CROIZAT

Les Auriols 05130 SIGOYER

Professeur dans l'Enseignement

OBJECTIFS 2013 :

27 janvier 2013 : Alpinisme hivernal, initiation et découverte, avec encadrement par un Guide de Haute Montagne.

17 février 2013 : Cascade de Glace, initiation et découverte, avec encadrement par un Guide de Haute Montagne.

02 mars 2013 : Grand Bivouac hivernal.

Week-end du 01/02 juin 2013 : Sortie Club de Trail

Week-end du 06/07 juillet 2013 : Randonnée glaciaire sur le Glacier Blanc, avec nuit en refuge, avec encadrement par un Guide de Haute Montagne.

08 septembre 2013 : Organisation du Trail de Céüse.

Mise en place d'un entraînement hebdomadaire de trail et de ski de fond tous les mercredis et samedis matin.

Lancement d'une réflexion sur les projets de rénovation des abris forestiers du massif de Céüse.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Le marché de Noël a connu un réel succès malgré la neige qui était tombée en abondance les jours précédents. Nous avons constaté moins d'artisans que prévu mais aussi moins de visiteurs; cela ne nous a pas empêché de passer une bonne journée, de partager une soupe d'épeautre, de déguster des gâteaux cuisinés par les mamans de l'école et nous avons, comme chaque année, eu le plaisir d'écouter la chorale de l'école.

Et maintenant ?.....

L'association a réélu son bureau au cours de son assemblée générale et propose des activités et soirées tout au long de l'année.

Cette année, Virginie viendra proposer par cycle des ateliers coutures. Le premier sera sur le thème du carnaval. Les enfants pourront confectionner leur propre costume pour un défilé au mois de février.

Une autre soirée à thème sera proposée à l'image de la soirée réunionnaise qui a remporté, elle aussi, un vif succès. Et plein d'autres idées....mais il faut bien quelques surprises. Alors, avis à tous les parents, surveillez bien les cahiers de vos enfants...

L'équipe de Planète Môme vous souhaite une excellente année 2013.

VIE ECONOMIQUE ...

De nouvelles installations sur la commune

Les jardins de Manon

Dès le printemps 2013, Manon, 27 ans, s'installera sur la terre de ses grands parents au col du Villard sur les communes de Pelleautier et Sigoyer.

Une exploitation maraîchère verra le jour.....

Après une formation agricole de 2 années et de nombreux stages chez des maraîchers locaux "bio" et en safranière, sa passion pour le métier ne s'est pas émoussée malgré la rudesse du travail, les aléas climatiques, l'instabilité économique... Manon y croit et espère que vous la suivrez dans ce défi.

Elle vous proposera des légumes variés et vous fera découvrir les "oubliés" des jardins et la culture du safran.

Rendez-vous au printemps...



La Fromagerie des Auriols

Après deux années de travaux, Brice et Jean-Luc sont fiers d'ouvrir les portes de leur nouvelle exploitation agricole et de sa fromagerie. Originaire du village, Brice âgé de 26 ans a décidé, il y a maintenant quatre ans, de poursuivre le chemin tracé par son père et son grand-père. Installée au pied de la montagne de Céüse depuis les années 50, la famille Clément s'occupe d'une trentaine de vaches laitières de races Montbéliarde et Holstein.

Le nouveau bâtiment de 1.000 m², répond aux dernières réglementations, concilie le confort de travail et le bien-être animal.

"C'est un pari pour l'avenir", explique Brice. Alors, encore un petit peu de patience... Dès le printemps, "La Fromagerie des Auriols" proposera, en vente directe et sur les marchés, différentes variétés de fromages frais et affinés, yaourts, au lait de vache.



LE COIN DE L'ECOLE...

Maternelle

Voyage en Chine...

Les élèves de la classe sont allés au cinéma voir « les Contes Chinois ». Nous avons ensuite découvert que les chinois n'écrivaient pas comme nous...

L'écriture chinoise

Jeudi 25 octobre, Marie-Hélène, la soeur de Françoise est venue à l'école nous apprendre à écrire quelques mots en Chinois.

En Chine, il n'y a pas de lettres mais des idéogrammes pour écrire des mots. Nous avons fait des dessins et Marie-Hélène nous a montré qu'à partir de nos dessins nous pouvions avoir le signe chinois.

Nous avons appris à écrire soleil, l'homme, la montagne et l'eau.



Pour écrire nous avons utilisé des pinceaux (ceux de Marie-Hélène étaient en poils de loup), de l'encre de Chine et nous avons tracé les signes sur du papier de bambou. Ce papier est très fin et très doux.

Marie-Hélène nous a dit que les chinois mangeaient avec des baguettes, elle nous

en a apporté et nous allons essayer....



Marie-Hélène nous a aussi appris une petite chanson en chinois que nous avons chanté au marché de Noël.

Merci, Marie-Hélène.

LE COIN DE L'ECOLE...

Maternelle

Vanille en Chine

Vanille part à l'aventure en Chine. Il prend l'avion pour aller à Pékin. C'est une grande ville.

Il va ensuite dans la forêt faire du vélo. Il voit des gros pandas manger des feuilles de bambous.

Au bord d'un lac, il rencontre des pélicans qui volent autour d'un épouvantail. Ils mangent les poissons que le pêcheur croyait protéger.

Près d'une cabane, il rencontre une petite fille aux yeux bridés et aux cheveux noirs. Ils jouent ensemble au ballon, construisent une maison et la décorent avec des écritures chinoises.

Le soir, ils rentrent dans la maison, jouent aux cartes et mangent avec des baguettes du riz et les serpents qu'il avait pêchés.

Le lendemain, il visite la grande muraille et rencontre une jeune fille qui s'appelle Princesse d'or. Ils se marient avec des habits de soie et font une grande fête au palais.



Les élèves de moyenne et grande section, école de Sigoyer, novembre 2012

LE COIN DE L'ECOLE...

CP, CE1

La tour Eiffel

La tour Eiffel mesure 300 mètres de haut. Elle a été inventée par Gustave Eiffel qui était un ingénieur. Elle a été construite en 1889 pour l'exposition Universelle de Paris. Cette tour de fer a quatre pieds enfoncés dans le sol dans des caissons, à 8 mètres de profondeur. Sa construction n'a duré que 2 ans.

Au bout de 20 ans elle devait être détruite. Mais elle a été conservée parce qu'à son sommet, il y avait une station météo et des antennes pour la radio. Elle était donc utile.

La tour possède 3 étages. Nous sommes montés jusqu'au deuxième étage en ascenseur. Puis nous sommes redescendus au 1er étage par les escaliers. Nous avons vu la ville de Paris et ses monuments.

Devant la tour Eiffel se trouve le Champ-de-Mars.



Giovanoé, Loïc, Emilie

La croisière sur la Seine

Nous avons pris un bateau-mouche. Assis dans un fauteuil, nous avons écouté la visite guidée dans une sorte de téléphone (un audio-guide).

Nous sommes passés sous le Pont-Neuf qui est le plus vieux pont de Paris. Nous avons fait le tour de l'Ile de la Cité où nous avons aperçu Notre-Dame. Nous avons vu des statues et nous sommes passés sous de nombreux ponts.

Eulalie et Manon



L'Ile de la Cité

Sur l'Ile de la Cité nous avons vu la Conciergerie. Elle a 4 tours : la tour Bon Bec, la tour César, la tour d'Argent et la tour du soldat. Sur cette dernière tour se trouve la plus vieille horloge de Paris.

Puis nous avons visité Notre-Dame. C'est une cathédrale avec 2 grandes tours. Sur ces tours, il y a des chimères et des gargouilles. Les gargouilles sont des statues qui font sortir l'eau de pluie par leur bouche. Notre-Dame possède 2 grandes vitraux en forme de rosace.

Sa construction a duré 200 ans.



Soélie, Camille

LE COIN DE L'ECOLE...

CP, CE1

Le Sénat

Nous avons visité le Sénat avec le Maire de Sigoyer. Le Sénat se trouve dans le palais du Luxembourg qui appartenait à Marie de Médicis. Devant ce palais, il y a le jardin du Luxembourg. En arrivant nous avons regardé un film qui explique ce que c'est le Sénat : ce sont des sénateurs qui travaillent pour faire et voter des lois.

Puis le sénateur des Hautes-Alpes est venu répondre à nos questions et on a pris une photo sur l'escalier d'honneur. Ensuite on a vu la salle du livre d'or. Et on a visité l'hémicycle: c'est l'endroit où les sénateurs se réunissent pour voter des lois. Puis on est allé dans la salle des conférences où il y a le trône de Napoléon. Pour terminer, le sénateur nous a offert un verre à la buvette.



Ambre, Nina

La Cité des enfants

La Cité des enfants se trouve dans la Cité des sciences.

On a fait des expériences dans six domaines différents :

- Le corps :
 - On a couru le plus vite possible pendant 8 mètres pour mesurer sa vitesse.
 - On s'est pris en photo sur un écran puis on a changé nos cheveux de couleurs, de formes et de taille.
- L'usine :
 - Sur un ordinateur, avec une grue, on a déplacé des cubes pour faire des maisons.
 - Il y avait aussi une machine qui fabriquait des boîtes en papier.
- les jeux d'eau : On mettait des balles sur un circuit d'eau (tuyaux, cascades,...). Elles se déplaçaient grâce au mouvement de l'eau.
- Le jardin : On a observé des fourmis.
- La communication :
 - On se parlait dans des tuyaux, dans 2 paraboles,...
 - On a joué au jeu des animaux : on était un animal, mais on ne savait pas lequel et on devait le découvrir en posant des questions.



- Le cinéma : On poussait un chariot sur des rails. Sur ce chariot, il y avait une caméra qui filmait en se déplaçant (travelling).

On a aussi assisté à une animation sur l'électrostatique où on nous a montré comment se créent les éclairs pendant un orage.

LE COIN DE L'ECOLE...

CP, CE1



Montmartre

Pour aller à Montmartre on est sorti à la station de métro l'Abesse qui est la plus profonde sous Paris d'où on est remonté en ascenseur. A Montmartre il y avait beaucoup de peintres connus.

On a vu le passe muraille qui représente un homme traversant un mur. On a regardé aussi la statue de Saint Denis qui tient sa tête dans ses mains (on lui avait coupé la tête et il l'avait ramassée). Il y a aussi un moulin : le moulin de la Gallette.

On a cherché un cadran solaire avec un coq dessiné dessus. On est entré dans le Clos des Vignes pour voir des raisins car c'étaient les vendanges. On est allé jusqu'à la place du Tertre. Puis on a vu le Sacré-Coeur.

Marylou, Lola

Le Louvre

Le Louvre est un musée qui se trouve dans un palais : le Palais Royal. Devant ce palais il y a la pyramide du Louvre. Nous avons vu Aphrodite ou la Vénus de Milo qui est une sculpture grecque.

Nous avons regardé le tableau de la Joconde : c'est une dame qui nous regarde tout le temps.

Nous avons vu la statue de la Victoire de Samothrace qui représente la déesse de la Victoire. Elle n'a plus de tête, ni de bras, ni de pieds et elle a été retrouvée sur l'île de Samothrace.

Nous avons observé le Sacre de l'Empereur Napoléon 1er. C'est le plus grand tableau du Louvre, où l'on voit Napoléon qui met une couronne sur sa tête et sur celle de sa femme.

Nous avons vu aussi deux autres tableaux : Le radeau de la Méduse et La Liberté guidant le peuple.



Iris, Clara

La Défense



Nous avons visité le quartier de la Défense. Nous avons regardé une tour avec 672 tubes de toutes les couleurs. Elle s'appelle le Moretti. Puis nous avons vu une double ligne en forme de spirale. Nous avons regardé aussi des tours immenses et nous avons été sous la grande Arche.

Nous avons vu l'araignée rouge qui est une sculpture de 15 mètres.

Il y a une route droite, de 8 kilomètres, qui sépare le Louvre de la Défense en passant par l'Arc de Triomphe : elle s'appelle la voie royale.

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2



La Tour Eiffel

Gustave Eiffel a construit la Tour Eiffel. Elle a été construite sur le Champ-de-Mars.

Le premier étage s'élève à 57 mètres. Le deuxième étage est situé à 115 mètres. Le troisième étage mesure 300 m. Monsieur Eiffel a pris 250 ouvriers. La Tour est repeinte tous les 7 ans avec 60 tonnes de peinture par 25 peintres. La Tour devait être détruite au bout de 20 ans. La dame de fer est construite de fer et de pierre.

Gwénaél

La Tour Eiffel a été construite pour fêter le centenaire de la Révolution Française. Elle a été faite en 1889 par Gustave Eiffel et elle est fabriquée en pierre et en fer. Gustave Eiffel était ingénieur spécialisé en architecture métallique.

Il a fallu 250 ouvriers pour la construire, 1800 poutres métalliques et 2500000 rivets. Elle pèse 10100 tonnes et mesure 327 mètres de hauteur avec l'antenne.

Elle est repeinte tous les 7 ans avec 60 tonnes de peinture

par 25 peintres.

Le premier étage est situé à 57 mètres de hauteur et le deuxième à 115 mètres de hauteur.

En 1989, Philippe Petit a fait le funambule sur un câble, du Trocadéro jusqu'au deuxième étage de la Tour Eiffel.

La Tour Eiffel devait être détruite au bout de 20 ans mais on lui a trouvé une utilité.

Franck.

La Tour Eiffel n'a pas été construite par hasard. La dame de fer a été construite pour fêter les 100 ans de la Révolution française.

Gustave Eiffel a gagné le prix de l'édifice le plus beau et la tour a été montée dans le Champ-de-Mars.

Le chantier a duré 2 ans 2 mois et 5 jours.

La tour mesure 300 m. Cette tour a failli être détruite il a fallu lui trouver une utilité alors elle sert pour la radio. Elle est équipée d'un paratonnerre pour attirer la foudre.

Maxime

La Tour de fer

La Tour Eiffel est haute de 317 mètres. Elle a été construite par Gustave Eiffel. Son métier était ingénieur, il était spécialisé en architecture métallique.

La tour a été construite pour l'exposition universelle de 1889.

Cette tour a trois étages. Avec l'école, nous sommes allés jusqu'au deuxième étage.

Kiéran

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1, CM2

L'Île de la cité

Le mardi 9 octobre, nous sommes allés sur l'Île de la Cité. Nous avons vu Notre-Dame, le point zéro, la conciergerie et le palais de justice.

Notre-Dame



Notre-Dame de Paris a été construite en 200 ans environ. Elle a été construite au Moyen-Âge: du XII^{ème} siècle (1163) au XIV^{ème} siècle (1346).

Des gargouilles répugnantes en forme d'animaux imaginaires monstrueux et une tête d'ouvrier sont placées pour évacuer l'eau des toits loin des murs.

Haute de 69 m de haut, Notre-Dame est de style gothique (il y a des Croisées d'ogives) et possède des arcs boutants pour consolider la cathédrale au niveau des ouvertures.

À l'intérieur, des vitraux racontent la bible. Il y a des rosaces de 13m de diamètre, des maquettes de Notre-Dame

en miniature... Sur l'un des trois portails, St Denis et d'autres martyrs sont représentés.

Rénovation de Notre-Dame

Notre-Dame a été rénovée au XIX^{ème} siècle. On a ajouté des chimères à cette époque.

Le point zéro

Sur le parvis de Notre-Dame, le point zéro (étoile en bronze) est placé. Il permet de mesurer les distances entre la ville de Paris et les autres villes.

Le palais de justice et la conciergerie

Sur l'Île de la cité, nous avons observé le palais de Justice et la Conciergerie. La tour principale de la conciergerie est la tour Bonbec. C'est là que l'on torturait les gens pour qu'ils parlent au moyen âge.

Guillemot Moussu

Notre -Dame:

Notre-Dame est une cathédrale de style gothique. On a mis 200 ans pour la construire de 1163 à 1345. Elle est en pierre. Ses deux tours mesurent 69 m de haut et c'est là-haut que sont situées les cloches. Les gargouilles ont été construites au XII^{ème} siècle mais les chimères au XIX^{ème} siècle. À l'intérieur il y a 2 grosses rosaces de 13 m de diamètre.

La conciergerie:

La conciergerie a trois tours, les voici :
la tour Bonbec, on y torturait les gens pour qu'ils parlent.
La tour César qui servait à cacher les trésors du roi et la tour Soldat qui servait à avertir quand les ennemis arrivaient. Un soldat tirait sur la cloche avec une flèche. Mais il y a aussi une horloge qui date du XII^{ème} siècle.



Théau

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Le Marais



Le Mardi 9 Octobre, nous avons visité le quartier du Marais qui est situé dans le 3ème et dans le 4ème arrondissement de Paris.

Dans ce quartier, nous avons vu d'anciennes maisons qui datent du Moyen-Âge.

Les murs ne sont pas droits. Le premier étage de ces maisons à colombage (poutres en bois pour l'ossature des murs) a une surface plus grande que le rez-de-chaussée.

Les ruelles sont étroites et en pente pour entraîner l'eau de pluie et les eaux usées vers une rigole au centre. A l'époque, les gens criaient « à l'eau, à l'eau » pour avertir les passants au moment de jeter l'eau sale.

Jean

Le Sénat

Le matin du mercredi 10 octobre, nous avons rendez-vous au Sénat avec le sénateur des Hautes-Alpes, Monsieur Pierre Bernard-Reymond et Maurice Ricard le maire de Sigoyer. Nous sommes entrés dans le Palais du Luxembourg.

Le Palais du Luxembourg abrite le Sénat et ses 348 sénateurs. Un peu d'histoire : Marie de Médicis a fait construire ce Palais en 1612 parce qu'elle ne se plaisait plus au Louvre. Elle disait que la Seine sentait trop mauvais.

Nous avons visité plusieurs salles très luxueuses avec des dorures, des peintures et un escalier magnifique.

Ensuite, nous sommes entrés dans l'hémicycle. C'est là que les sénateurs votent les lois après en avoir discuté en commission. Ils lèvent un carton rouge pour dire non, un bleu pour dire oui et un blanc si les propositions ne leur conviennent pas.

Sur cette photo, vous pouvez voir le trône de Napoléon 1er. Il l'occupait quand il assistait aux séances du Sénat conservateur.

A la fin nous avons tous posé sur l'escalier avec le sénateur Pierre Bernard-Reymond et notre maire.

Nous avons adoré cette visite.

Justine et Loula



LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

La cité des sciences

Mercredi 14 Octobre, nous sommes entrés dans la cité des sciences. Nous avons découvert plusieurs activités comme: le corps, l'usine, le jardin, les jeux d'eaux et le studio TV.

Dans l'espace sur le corps, il y avait une piste où il fallait courir le plus vite possible.

A l'usine, il y a un écran où on choisit un modèle de château et une machine le construit tout seul.

Au jardin, il y a une serre avec plein de papillons.

Au jeu d'eau il y a un jet où il faut mettre une balle et la balle reste en l'air.

Dans le studio TV il y a un endroit où on peut faire la météo et notre copain nous filme.

Ensuite, nous sommes allés voir un monsieur qui nous a expliqué comment se formait un éclair. Il nous a montré plein de photos qu'il avait faites lui même, il nous a même dit que c'était très difficile de prendre un éclair en photo. Il a une machine qui fait plein petits éclairs.

Nous avons compris qu'un nuage est plein de forces plus et de forces moins. Ce qui forme les éclairs, c'est quand les forces plus rejoignent les forces moins.

C'était très bien mais beaucoup trop court car il y avait une sonnerie qui annonçait que nous devions rejoindre un banc où nous attendait la guide.

Théophane et Ambroise.



LE COIN DE L'ECOLE...

CM1, CM2

Montmartre



Jeudi 11 octobre, nous nous sommes promenés à Montmartre. Nous nous sommes arrêtés au « Bateau-lavoir ». C'est une grande maison où logeaient plein de peintres. Quelques artistes: Juan Gris, Modigliani, Pablo Picasso....

Dans une rue un peu plus haute, nous avons vu Le Moulin de la galette. Le Moulin de la galette est un moulin qui existe encore mais il ne tourne plus.

Un peu plus haut, nous avons observé La Maison rose. Elle est spéciale car c'est la seule maison rose à Montmartre.

En montant un peu plus haut, il y a un cadran solaire avec un coq; sur ce cadran solaire est inscrit « Quand tu sonneras, je chanteray »

Un peu plus tard nous avons été étonnés par Le Passe Muraille.

Le Passe Muraille est une sculpture de personnage qui semble sortir du mur : seulement sa jambe, sa tête et ses mains dépassent du mur.

La légende raconte qu'un monsieur passait à travers les murs. En rentrant de chez le docteur (avec son cachet pour ne plus passer à travers les murs), il a rencontré une jolie fille qui lui a donné rendez-vous le soir. Quand il s'aperçoit qu'il est en retard, il passe à travers un mur, et reste bloqué.

Le premier livre du Passe Muraille a été écrit par Marcel Aymé. Un film est sorti au cinéma en 1951. Le héros s'appelle Garou-Garou.

J'ai bien aimé quand nous nous sommes promenés dans les vignes de Montmartre alors que peu de personnes y sont allées.

Lisa

On a vu le moulin de la galette et on est allé dans un petit jardin où on a vu le Passe Muraille .

Il y avait une dame qui nous a laissés entrer dans les vignes; là, il y avait une petite maison comme une hutte toute en feuille.

On a aussi vu le buste de Dalida, une grande artiste. Dans ce quartier il y a beaucoup de personnes célèbres.

Nous avons aussi admiré un cadran solaire avec un coq dessus. Un peu plus bas, il y avait une maison de couleur bizarre: la Maison Rose !

Mr Louis Renault est le premier à avoir gravi une pente très raide de Montmartre avec une voiture à pétrole : c'était le 24 décembre 1898, le jour de Noël. C'est pour ça qu'il y a cette marque célèbre (Renault) de voitures françaises.



LE COIN DE L'ECOLE...

CM1, CM2

La vénus de Milo



L'après-midi du Jeudi, ma journée préférée, nous sommes allés au Louvre.
Nous y avons vu des sculptures, des tableaux et nous avons fini en visitant les fondations du Louvre.
Nous avons commencé par les sculptures antiques : La Vénus de Milo et la Victoire de Samothrace.

La Vénus de Milo, Aphrodite, est une déesse grecque. On peut la reconnaître grâce à son nez droit. Elle est vêtue d'un drap enroulé en-dessous des hanches et le haut de son corps est nu. Elle est composée de deux blocs de marbre et ses bras sont cassés mais les archéologues ignorent s'ils ont été cassés volontairement ou seulement à cause du temps. On suppose qu'elle portait des bijoux de fer car nous avons trouvé deux trous sur le bras gauche.

La légende raconte qu'elle est sortie d'un coquillage accompagnée d'un petit ange: Cupidon, qui tirait des flèches dans le cœur des hommes et des femmes pour les rendre amoureux mais cela provoquait de drôles d'histoires. Par exemple, une reine amoureuse d'un fermier.

Cette sculpture a été retrouvée à Milo en 1820 par un monsieur qui labourait son champ.

Je ne m'attendais pas à voir cela au Louvre. Son histoire m'a vraiment étonnée.

Lila



La victoire de Samothrace

C'est une statue, en marbre blanc de Paros, qui représente une femme : la déesse de la Victoire.

Elle est exposée au musée du Louvre .

La statue de la Victoire mesure 2,40 m de haut (2,75 m ailes comprises). Elle est vêtue d'un chiton (une tunique grecque).

Elle est composée de six blocs de marbre travaillés séparément : le corps, le buste, les deux bras et les deux ailes. La Victoire est représentée au moment où elle se pose sur le pont du navire, les ailes déployées.

La légende raconte que la victoire est un ange qui est invisible ; quand elle se pose dans un clan (sur un bateau) ce clan gagne .

La base est un bateau haut de 2 m de large sur environ 4m de long.

Le bras gauche sans doute abaissé le long du corps portait peut-être un trophée.

La statue a été découverte sur l'île de Samothrace par Charles Champoiseau. Le buste et le corps ont été trouvés séparément.

Mila

La Joconde

Sur cette image vous pouvez voir un tableau de Léonard De Vinci intitulé la Joconde ou Le portrait de Mona Lisa.

La Joconde a été réalisée entre 1503 et 1506. C'est une peinture à l'huile.

Pour peindre La Joconde, Léonard De Vinci a probablement été inspiré par le portrait de la florentine Mona Lisa del Giocondo; il a gardé le portrait de la florentine longtemps, considérant qu'il n'était pas terminé.

Cette oeuvre est devenue encore plus célèbre lorsque qu'un italien l'a volée. Il l'a gardée 3 ans sous son lit.

Dès qu'on l'a retrouvée on l'a exposée au Louvre.

Nous avons pu passer devant tout le monde pour voir le tableau et nous y sommes passés deux fois.

Mila

Le couronnement de Napoléon

Au Louvre le plus grand tableau représente le Sacre de Napoléon.

Napoléon a demandé au peintre de rajouter sa mère car sa mère n'était pas à son mariage : elle ne voulait pas qu'il se marie avec Joséphine.

Napoléon s'est mis la couronne tout seul alors que l'évêque avait mis plusieurs heures à venir.

Puis Napoléon a demandé au peintre de peindre Joséphine plus jeune.

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1, CM2

La Défense

Pour notre dernier jour à Paris, nous nous sommes rendus à la Défense. La Défense est un quartier d'affaires moderne avec des grands buildings qui sont des bureaux.

Des œuvres d'art contemporaines ont été placées à différents endroits.

Nous avons appris que ce quartier a été construit en quatre générations. La première génération a été construite dans les années 50 : les bâtiments avaient tous la même hauteur c'est à dire 100 mètres maximum. Ensuite la 2ème génération a vu le jour dans les années 60; les tours sont plus hautes, au-delà de 200 mètres et elles étaient construites autour d'un noyau technique.

Pour la 3ème génération, on revient à des tours moins hautes et plus intimes, avec des bureaux individuels. Enfin pour la 4ème génération, beaucoup d'immeubles aux formes courbes avec des arêtes vives ont été construits.

Ici vous pouvez voir une des œuvres d'art de Défense qu'on appelle la colonne Moretti. Ce sont des hauts tuyaux de toutes les couleurs qui servent à évacuer le gaz des voitures qui circulent sous la plateforme de la Défense.



Nous avons monté les marches de l'Arche de la Défense, c'était impressionnant. Moi, j'ai bien aimé ce quartier, c'était très intéressant.

Apolline

VOUS AVEZ LA PAROLE...

La crise énergétique avec le pic pétrolier qui est dépassé aujourd'hui en France et le changement climatique qui ne peut qu'aller de mal en pire nous montrent que nous allons **vers une crise sans précédent**.

Le changement climatique nous dit que nous **devrions changer**, le pic pétrolier nous dit que **nous serons forcés de changer**. Un constat s'impose, si nous voulons sortir de la crise par le haut : nous devons préparer notre descente énergétique.

Depuis l'ère du pétrole, nous sommes devenus **dépendants** de celui-ci dans tous les aspects de notre vie. C'est le même genre de dépendance que pour l'alcool ou d'autres drogues : on croit qu'on ne peut plus s'en passer.

Au début il suffisait d'investir une "unité" d'énergie pour en obtenir plus de 100.

Aujourd'hui, lorsque nous investissons une unité d'énergie, nous obtenons 1,5 u.

Le gaz de schiste en est un exemple. Cela n'a aucune rentabilité et ne sert qu'à la spéculation, d'une part, et à polluer les nappes phréatiques, d'autre part ; aberration qui survient lorsqu'on dissocie pic pétrolier et changement climatique.

On parle de la croissance pour faire repartir l'économie, mais a-t-on vu jusqu'à ce jour une **croissance économique sans pollution ? Et si nous mettions en place une croissance de la qualité de la vie et des relations humaines ?**

Certaines villes, en Angleterre en particulier, ont commencé à amorcer la transition énergétique, en France cela commence à beaucoup bouger ; qu'est ce que ça veut dire ?

Il s'agit d'envisager un monde avec une utilisation rationnelle du pétrole, **en ayant une vision positive de l'avenir**. Cela signifie se regrouper pour inventer un monde nouveau, pour ouvrir sur autre chose, trouver d'autres alternatives, locales par ex : développer les jardins familiaux, les jardins partagés, les amaps, qui font appel à l'économie locale...

Tout cela nécessite à la fois un changement autant intérieur qu'extérieur :

Einstein disait qu'on ne pouvait pas créer quelque chose de nouveau sur un système de pensée ancien.

Nous pouvons choisir de repenser tous les secteurs de notre vie: alimentation, logement, habillement, santé, culture, transports, relations de voisinagecomplètement autrement.

Il ne s'agit pas de **lutter contre** le système actuel, on y use son énergie, mais **d'agir pour un monde nouveau, alors l'enthousiasme accompagnera nos actions collectives.**

C'est ensemble que pourra se faire **la résilience** (capacité d'adaptation face à un choc traumatique) de notre société.

Le modèle sur lequel s'appuie le mouvement de transition, que plus de 3000 villes et territoires ont adopté dans le monde, est celui de la **permaculture** : équilibre écologique où la flore et la faune s'entraident, et ce milieu se suffit à lui-même à tel point qu'il est surnommé "le jardin du fainéant".

Chacun, de par ses idées et ses potentialités, vient enrichir le groupe de ce qu'il "est".

La richesse n'est plus à l'extérieur, dans l'argent qui a pris toute la place dans la vie, mais chez chacun des individus à travers ce que chacun vient partager avec les autres.

Un maître mot dans la manière de faire : retrouver la convivialité dans un groupe, la fête ayant une place prépondérante, chaque pas en avant, chaque petit succès vient en donner l'occasion.

C'est un **mouvement inclusif** où chacun a sa place, où le pouvoir n'est plus donné "en haut" mais où la base reprend son pouvoir.

Nous proposons une rencontre de sensibilisation sur la transition les vendredis 11 et 18 janvier à 20h30 à Veynes.

Un film vidéo " in transition2.0" sera le support d'un débat interactif.

Et si vous commenciez votre transition ?

J'aurais plus de précisions bientôt, surveiller le "Dauphiné" ou me joindre à chabalierna@free.fr

P/ le groupe de transition
Annick De Chabaliern

Etat - Civil 2012 (2ème semestre)

Naissance



HANSON Zoé, le 18 juillet 2012, les coqs sud

BOYRIE Eloise, le 12 août 2012, Le Villard

PAGNI Loris, le 14 septembre 2012, Surville

PARA Yann, le 17 décembre 2012, les Dômes

Décès

RAMBAUD Léopold, le 12 août 2012, Surville

PONS Alain, le 06 décembre 2012, les Parots

CHARABOT André le 17 décembre 2012, les jardins de Prachard

Mariage

VALLEAUX Thierry et DUSSEY Marie-Anne, 12 juillet 2012, les Guérins

SANDROLINI Emmanuel et BRUNET Yseult, 25 août 2012, Au-delà le pont

LEQUEUX Sylvain et ULTRÉ Sandrine, 03 novembre 2012, les Courtés



Suivant actes et avis enregistrés en mairie entre le 1^{er} juillet et le 17 décembre 2012

PAGE PRATIQUE...

Mairie :

Secrétariat

04 92 57 83 31

Télécopie

04 92 57 96 09

Messagerie électronique : mairie.sigoyer@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Ouverture au public :

lundi, vendredi 13h30-18h30

mercredi 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Municipalité :

Maire : Maurice RICARD

04 92 57 92 14

Adjoints : Michel MEUNIER

04 92 57 93 51

Jacques MICHALINOFF

04 92 57 86 56

André GARCIN

04 92 57 83 13

Bâtiments communaux :

- Salle des deux Céuze : Jean-Marc CORNIL, responsable, 04 92 57 87 47
- École : 04 92 57 91 12
- Ouverture Bibliothèque : période scolaire mardi 16h30-18h30, vendredi 16h30-19h30
vacances scolaires Toussaint, Noël et Février, vendredi 17h-18h
vacances scolaires Pâques et été, vendredi 18h-19h.

La Poste :

04 92 57 83 00

Ouverture au public :

tous les matins 9h-12h

sauf le mercredi (bureau fermé)

Communauté de Communes TALLARD-BARCILLONNETTE (CCTB)

Président : Rémi COSTORIER

- Bureaux : 04 92 54 16 66

- Déchetterie : 04 92 54 27 29

Horaires d'ouverture :

lundi mercredi samedi 8-12h et 14-18h

Mardi jeudi vendredi 14-18h

- Office de Tourisme : 04 92 54 04 29

www.tourisme-tallard-barci.com

Département :

Conseiller général : Jean-Michel ARNAUD (mairie de Tallard) 04 92 54 10 14

Jmarnaud.cg@wanadoo.fr

Hôtel du Département BP 159 Place Saint Arnoux 05008 GAP CEDEX

Assistente Sociale : 04 92 53 20 40

Maison des solidarités 3 rue E. Cézanne 05000 GAP

Secours :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 04 92 54 20 05

SAMU : 15

Les bulletins municipaux sont disponibles en téléchargement sur <http://www.mairie.sigoyer.com/>





Bonne année 2013